	Assemblée Générale 05 juillet 2005 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : 15/09/2005 Réf. : JLD/IB/HD-2005-659 Code documentaire : ORU. AG-ENR 01 Page 1/9
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

L'Assemblée Générale de l'Observatoire Régional des Urgences de Midi-Pyrénées (ORU-MiP) s'est tenue le 5 juillet 2005 dans la salle des Pèlerins de l'Hôtel Dieu St Jacques.

La séance, présidée par M. Daniel Moinard, a débuté à 14h30.

Les établissements membres ont été invités à signer la feuille d'émargement, afin de pouvoir se prononcer sur les différents points soumis au vote de l'Assemblée Générale.

Les établissements présents, ou ayant donné pouvoir, représentent 397 votes.

En tant que membres associés, le Collège Midi-Pyrénées de Médecine d'Urgence, le Collège Régional des DIM, le SAMU de France, représentent 198 votes.

L'Observatoire Régional de la Santé et l'Union Régional des Médecin Libéraux étaient excusés.

Soit un total de : 595 votes. Le quorum est à 506 parts.

Les établissements ci-dessous n'étaient ni présents ni représentés :

- Ch du Pays d'Olmes
- CH Rodez
- CH Villefranche de Rouergue
- CH Decazeville
- Clinique des Cèdres
- CH Gourdon
- CH Bagnères de Bigorre
- CH de Tarbes
- CHIC Castelsarrasin Moissac

Introduction

M. Moinard soumet au vote le procès-verbal de la précédente séance du 29 juin 2004.

Résultat du vote :

Pour : **595**

Contre : 0


Abstention : 0

Vote : Le procès verbal de l'assemblée générale du 29 juin 2004 est donc adopté à l'unanimité.

M. Moinard demande à l'assemblée s'il y a des questions à inscrire à l'ordre du jour.

Le Dr Ducassé précise qu'il a effectivement un point supplémentaire à inscrire : lors du Conseil d'administration qui s'est tenu le même jour, il a fait part d'un projet d'organisation d'un congrès « Urgences Transfrontalières » ;

Il présente ensuite l'ordre du jour :

	Assemblée Générale 05 juillet 2005 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : 15/09/2005 Réf. : JLD/IB/HD-2005-659 Code documentaire : ORU. AG-ENR 01 Page 2/9
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

1. Politique d'activités de l'ORU

- Présentation du rapport annuel 2004

2. Travaux de l'ORU

- Participation au SROS 3
- Le Serveur Régional des Urgences de Midi-Pyrénées
- L'informatisation des vecteurs Smur assurant des interventions en Midi-Pyrénées
- Le rapport final de la CNAMTS

3. Politique de communication

- Le Recto Verso
- Le site Web

4. Ressources humaines

- Présentation de l'organigramme de l'équipe
- Modification du temps de travail de Françoise Dumoulin

5. Aspects financiers

- Présentation du Budget Prévisionnel 2005
- Point sur l'appel de fonds 2005
- Présentation de la convention ARH/CHU/ORU
- Emprunts

6. Aspects administratifs

- Présentation d'un nouveau membre au CA
- Proposition de renouvellement du GIP pour 5 ans

7. Questions diverses

1. Politique d'activités de l'ORU


▪ **Présentation du rapport annuel 2004**

Le Docteur Sagnes-Raffy fait une présentation du document : il tend vers une évolution progressive du développement d'analyses départementales. Le nombre total de passages dans les services d'urgence de Midi-Pyrénées s'élève à 568 356.

Le Dr Denis Arcuset présente la partie préhospitalière. L'année 2004 est l'année du plus volumineux recueil avec 20 718 interventions dites « primaires » pour 21 356 prises en charge de patients. En ce qui concerne les transferts secondaires interhospitaliers, 5 238 interventions ont été réalisées par 16 Smur.

M. Dib, représentant des médecins libéraux, souhaite poser une question au Dr Sagnes-Raffy, afin de savoir si le pourcentage de personnes hospitalisées en chirurgie et en médecine a changé à l'issue de la prise en charge aux Urgences.

Le Dr Sagnes-Raffy mentionne que le service d'aval n'est pas connu dans l'état actuel du recueil.

	Assemblée Générale 05 juillet 2005 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : 15/09/2005 Réf.: JLD/IB/HD-2005-659 Code documentaire : ORU. AG-ENR 01 Page 3/9
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

Il demande ensuite au Dr Arcuset, quelle est la part d'activité du SMUR primaire sur la tranche horaire 0h-6h ?

Le Dr Arcuset précise que la part représente 16 % de l'activité régionale avec près de 40% de CCMU 4 & 5.

Le Dr. Ducassé ajoute que le Rapport annuel sera remis à toutes les personnes présentes et peut être consulté sur notre site Internet : www.orumip.fr

M. Moinard soumet au vote le rapport d'activité 2004

Pour : **595**

Contre : 0

Abstention : 0

Vote : Le rapport annuel 2004 est donc adopté à l'unanimité.

Intervention de M Pierre GAUTHIER

M. Moinard invite Monsieur Pierre Gauthier, Directeur de l'ARH Midi-Pyrénées à prendre la parole.

M. Gauthier tient à souligner que l'Observatoire Régional des Urgences de Midi-Pyrénées est devenu une référence au niveau national. Les travaux de l'ORU-MiP étant maintenant un acquis régional, il invite cette équipe à aller de l'avant.

M. Gauthier rappelle que cette structure est un dispositif partenarial, d'une part entre établissements et d'autre part entre les établissements et l'ARH Midi-Pyrénées. Ce dispositif doit perdurer. Cependant, il tient à souligner que c'est un partenariat financier lourd (ORU-MiP et les services d'urgence de la région).


Dans le cadre de l'objectif régional pluriannuel d'investissement (l'O.R.P.I.), sont inscrits les systèmes d'informations suivants :

- Le Serveur Régional des Urgences (SRU-MiP), opérationnel pour les tests de collecte des données de veille des établissements de santé (niveau 1 du plan national canicule) prévus par l'Institut de veille sanitaire les 27, 28 et 29 juin.
- L'informatisation des SMUR de la région : les 51 équipes devraient avoir leur équipement en septembre et être opérationnel d'ici la fin de l'année.

M. Gauthier précise que Monsieur Jean Castex, Directeur de la DHOS, souhaite venir à Toulouse pour découvrir ces deux projets.

Enfin, l'informatisation des 3 centres de régulation et de réception des appels (CRR) des SAMU qui ne le sont pas encore (le Gers, le Lot, et le Tarn et Garonne) est au cœur des préoccupations de l'ARH ; Plusieurs réunions sont prévues à ce sujet dont la première se tiendra le 6 juillet 2005.

Il remercie vivement l'équipe de l'Observatoire pour le travail dont la qualité est reconnue nationalement.

	Assemblée Générale 05 juillet 2005 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : 15/09/2005 Réf.: JLD/IB/HD-2005-659 Code documentaire : ORU. AG-ENR 01 Page 4/9
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

M. Moinard remercie à son tour M. Gauthier pour son intervention.

2. Les travaux de l'ORU

Monsieur Ducassé remercie M Gauthier pour tous ces encouragements. Il explique que l'ORU est très sollicité par la tutelle et que 3 volets du SROS ont été commandés :

- ↔ *Prise en charge des personnes âgées*
- ↔ *Prise en charge des enfants de 0 à 8 ans*
- ↔ *Prise en charge des cérébrolésés et des traumatisés médullaires*

▪ Rapport final – étude Cnamts

« Etudes des déterminants conduisant les patients qui ne relèvent pas de l'Urgence Médico-chirurgicale vitale à se présenter dans un service d'urgence public ou privé plutôt que de faire appel à la médecine de ville »

La synthèse ainsi que l'analyse sont présentes sur le site Web de l'ORU, et à ce jour nous n'avons aucun retour de la CNAMTS.

▪ Informatisation des Smur

Le Dr Arcuset fait un bref rappel de la situation des Smur en Midi-Pyrénées et précise qu'en janvier 2004, les huit SAMU se sont mis d'accord sur la création du premier dossier médical régional commun. Ce challenge important doit réussir. Ce projet vise les 51 équipages des 26 Smur de la région Midi-Pyrénées.

Il tient à remercier l'équipe du comité technique restreint qui travaille sur ce projet depuis l'attribution du marché à la société Appligos.

Il précise que la première tablette a été remise au Centre Hospitalier de Saint-Gaudens pour une phase « pilote ». Les établissements de Tarbes et Albi devraient être équipés au 15 août prochain.

Une démonstration de l'interface sur la tablette est faite en direct par le Dr Arcuset.


L'ensemble du matériel, c'est à dire tablette(s), imprimante(s) et ordinateur, sera donné aux établissements. A cette occasion une convention sera rédigée entre l'ORU et les établissements.

Le Dr Ducassé remercie le Dr Fabien Catala, membre du Conseil d'administration et Président du Collège Midi-Pyrénées de Médecine d'Urgence, pour avoir eu l'initiative d'aller rencontrer, en collaboration avec le Dr Arcuset et le Dr Azéma, toutes les équipes des huit Samu de la région.

Il remercie également Monsieur Marchal de la Société Appligos, et Monsieur Guy Marty, chargé de mission à l'ARH Midi-Pyrénées, qui accompagne le projet depuis le début.

M. Moinard propose de donner la parole au Dr Bertrand De Chabalier de Saint-Gaudens pour nous faire part de ses observations.

Le Dr De Chabalier signale qu'il a eu quelques difficultés à s'habituer à l'interface car il ne la maîtrisait pas aussi bien que le Dr Arcuset mais maintenant il n'y avait aucun problème.

	Assemblée Générale 05 juillet 2005 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : 15/09/2005 Réf. : JLD/IB/HD-2005-659 Code documentaire : ORU. AG-ENR 01 Page 5/9
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

Le Dr Arcuset précise que pour l'instant il n'y a pas d'obligation de saisie, mais dans la version définitive de l'interface, il y aura des items à saisie obligatoire ainsi que des filtres.

M. Marchal souligne les avantages : possibilité de saisie après l'intervention, grande autonomie de la tablette (entre 3 et 4 heures), solidité et étanchéité du matériel.

M. Gilet, Directeur du Centre Hospitalier Ariège Couserans (CHAC) demande quel sera le contrat de maintenance ?

Le Dr Ducassé spécifie qu'il n'y a pas d'engagement de la part de l'ORU. Il sera demandé aux établissements un minimum de responsabilité, stipulé dans la convention, quant à l'utilisation du matériel cédé. Le matériel ne pourra être utilisé à d'autre fin que la sienne.

Le Dr Marie Françoise Swysen, DIM au CHIC Castres Mazamet, demande si les données transmises via les tablettes, seront codées et notamment les diagnostics ?

Le Dr Ducassé répond que les données seront bien évidemment anonymisées. Ce travail sera fait avant le transfert au SRU. Quant aux diagnostics, c'est la CIM10 qui est utilisée.

▪ **Le Serveur Régional des Urgences**

Le Dr Azéma informe que, dans le cadre du plan national canicule 2005, le SRU recueille quotidiennement, depuis le 1er juin, les données exigibles pour la veille sanitaire. Ce recueil concerne les 8 SAMU et les services d'urgence des huit villes, siège de préfecture régionale de la région Midi-Pyrénées (Foix, Rodez, Toulouse, Auch, Tarbes, Cahors, Albi et Montauban). De plus il est demandé à tous les établissements de renseigner leurs disponibilités en lits d'hospitalisation en court et moyen séjour, en cas de crise. Lors du test canicule les 27, 28 et 29 juin, 80 établissements ont renseignés leurs disponibilités en lits.

M. Moinard reconnaît que c'est un travail considérable qui a été fait.

Le Dr Ducassé tient à rappeler que l'ARH avait chargé l'ORU-MiP de mettre en place un Serveur Régional des Urgences. Un appel d'offre a été écrit dans ce sens et c'est la Société Silogic qui a remporté le marché. Or en cours de réalisation, il a été demandé avec force une orientation « Serveur de veille sanitaire ».

Il remercie Monsieur Emmanuel Forichon, directeur adjoint de la DRASS, pour avoir groupé toutes les demandes.


Le serveur régional des urgences s'est enrichi d'une nouvelle fonctionnalité de veille. Ce qui explique le retard pris, en ce qui concerne l'objectif premier, les urgences. Il faudra quelques mois de plus pour terminer ce développement.

Le Dr Ducassé rappelle que ce serveur sera uniquement utilisé par les professionnels. Il en profite pour remercier les différents Conseils de l'Ordre des médecins, des chirurgiens dentistes et des pharmaciens.

M. Gonzales, Directeur du Centre Hospitalier de Condom, demande des précisions sur le type de données qui doivent être transférées au serveur régional des urgences.

Le Dr Azéma rappelle les 2 grands types de données recueillies auprès des établissements : l'activité des services d'urgence et la disponibilité des lits d'hospitalisation et informe Mr Gonzalez qu'il prendra contact avec son équipe informatique pour les détails techniques de mise en œuvre.

M. Moinard demande s'il y a d'autres questions et cède la parole au Dr Ducassé pour la suite de l'ordre du jour.

	Assemblée Générale 05 juillet 2005 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : 15/09/2005 Réf.: JLD/IB/HD-2005-659 Code documentaire : ORU. AG-ENR 01 Page 6/9
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

3. La politique de communication

▪ Le Recto Verso

Le Dr Ducassé rappelle que l'Observatoire publie tous les 2 mois un « Recto/Verso », et envoie 350 exemplaires aux établissements, aux tutelles régionales, au ministère, à la préfecture, à la sous-préfecture etc.... Ce document d'une page, enregistré à la Bibliothèque Nationale de France (N° ISSN) est également consultable sur le site Internet de l'ORU à l'adresse : www.oru-mip.fr. Jusqu'à présent, sept numéros ont été édités, le huitième est sous presse et sera consacré à l'Informatisation des Smur.

▪ Le site Web

Le Dr Ducassé rappelle l'adresse du Site : www.oru-mip.fr, qui est mis à jour et enrichi régulièrement.

4. Ressources Humaines

▪ Présentation des nouvelles arrivées

Le Dr Ducassé présente les nouveaux membres de son équipe :

- Hélène Dupuy, remplaçante de Danièle Coriat, a été recrutée à temps plein pour assumer le secrétariat général. Elle travaille également avec le Dr Olivier Azéma sur le serveur régional des urgences.
- Vanessa Houzé-Cerfon, attachée de recherche clinique, est employée à 80 %, dont 50% de son temps à l'ORU-MiP et 50% au pôle de médecine d'urgences. Elle a pour mission d'aider à la centralisation et à la préparation des traitements de données des deux bases de l'Observatoire. Elle participera également à des programmes de recherche sur l'épidémiologie des urgences.
- Laïla Benmoussa Oumensour, interne de santé publique, travaille actuellement sur les urgences psychiatriques, et apporte une aide précieuse à l'équipe.

▪ Nouvel organigramme ORU


Le Dr Ducassé commente le nouvel organigramme de l'ORU, en mentionnant qu'il n'est un secret pour personne qu'il a quitté ses fonctions à l'ARH Midi-Pyrénées, pour occuper, depuis le mois d'Octobre 2004, le poste de Chef de Service du Samu 31. L'évolution des activités et la nécessité d'être secondé, fait que, le Dr Christine SAGNES-RAFFY a été nommée Directrice adjointe.

Le Dr Azéma pour sa part, a modifié sa répartition du temps de travail et consacre maintenant 50% de son temps à l'ORU-MiP (au lieu de 30%).

▪ Modification du temps de travail de Françoise Dumoulin

Le Dr Ducassé précise que la mise à disposition à temps complet de Françoise Dumoulin n'est toujours pas effective. La convention tri partite entre le CHU/ORU/UPS traîne en longueur.

M. Moinard soumet au vote la demande de modification du temps de travail de Françoise Dumoulin.

	Assemblée Générale 05 juillet 2005 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : 15/09/2005 Réf.: JLD/IB/HD-2005-659 Code documentaire : ORU. AG-ENR 01 Page 7/9
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

Résultat du vote :

Pour : **595**

Contre : 0

Abstention : 0

Vote : La demande de modification du temps de travail de Françoise Dumoulin est donc adoptée à l'unanimité.

5. Aspects financiers

▪ Budget Prévisionnel 2005

Mlle Boulesteix précise que le budget prévisionnel a été approuvé par le conseil d'administration du 19 novembre 2004. Elle commente les divers documents qui ont été validé par la Commission budgétaire, qui s'est réunie le 22 octobre sous la présidence de M. Cohade.

Monsieur Moinard soumet au vote le budget prévisionnel 2005

Résultat du vote :

Pour : **595**

Contre : 0

Abstention : 0

Vote : Le budget prévisionnel 2005 est adopté à l'unanimité.

▪ Appel de fonds 2005

Mlle Boulesteix fait un point sur l'appel de fonds 2005, adressé aux établissements membres de l'ORU-MiP le 07 Février 2005 dernier, pour un montant global de 94 500 €.

A la date de l'Assemblée générale, seuls, 2 établissements n'avaient pas régularisé leur participation.

Monsieur Moinard fera une lettre de relance pour ces 2 établissements. Il explique qu'il est important de faire un effort pour régulariser cet appel de fond. Il tient à souligner que l'ORU est très bien géré et remercie particulièrement Mademoiselle Boulesteix pour sa gestion. Ces remerciements sont partagés par le Dr Ducassé qui se félicite de l'action menée au quotidien.

▪ Emprunts- financement des Appel d'Offre


L'ORU-MiP s'est vu confié par l'ARH la maîtrise d'ouvrage du **SRU** et de **l'informatisation des Smur**.

Enveloppe financière prévisionnelle :

250 000 € pour le SRU

500 000 € pour l'Informatisation des Smur

Dans la mesure où l'ARH n'a pas versé la totalité du budget pour le SRU, l'Observatoire doit emprunter. Avec l'aide des services financiers du CHU de Toulouse, il y a eu une consultation auprès de 5 grandes banques françaises, pour un prêt à taux fixe, sur une durée de 3 ans

	Assemblée Générale 05 juillet 2005 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : 15/09/2005 Réf. : JLD/IB/HD-2005-659 Code documentaire : ORU. AG-ENR 01 Page 8/9
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

⇒ Le montant emprunté est de 86 000 €, sur 3 ans, à taux fixe.

Remboursement mensuel

Crédit Mutuel : 3.50 %
BNP Paribas : 2.52 %

Remboursement trimestriel

Crédit Agricole : 2.65 %
Société Générale : 2.43 %
Caisse d'Épargne : 2.23%

C'est la Caisse d'Épargne avec son taux le plus bas, sans frais de dossier ni nécessité de fournir une garantie, qui est choisie.

▪ **Convention ARH/CHU/ORU**

Cette convention a pour but de formaliser le reversement des divers financements alloués par l'ARH, pour les différentes missions de l'ORU-MiP, via le CHU.

frais d'investissements
frais de personnel
frais de fonctionnement

Monsieur Moinard soumet cette convention au vote :

Résultat du vote :

Pour : **595**
Contre : 0
Abstention : 0

Vote : la convention ARH/CHU/ORU est adoptée à l'unanimité.

6. Aspects administratifs


▪ **Renouvellement des membres du CA**

Le CA est constitué de 10 membres de droits, dont M. Moinard, Président, M. Cohade, Vice Président et de 5 membres associés. Suite au non renouvellement de l'un d'entre eux, nous accueillons un nouveau membre, le Dr Rosine SERPINET qui représente le Collège Midi-Pyrénées de Médecine d'Urgence (CMPMU). L'arrivée de ce nouveau membre a été approuvée par le Conseil d'Administration du 19 novembre 2004.

▪ **Convention constitutive GIP ORU-MiP**

Le Dr Ducassé rappelle que la Convention constitutive du GIP ORU-MiP a une durée de vie de 5 ans reconductible (*cf. article 5 : « Le présent groupement est constitué pour une période de 5 ans reconductible, à partir du jour de publication officielle de l'arrêté d'approbation. »*).

L'Arrêté préfectoral a été publié le 11 janvier 2002, ce qui amène donc le GIP au 11 janvier 2007.

 <p>O.R.U.MiP Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées</p>	<p align="center">Assemblée Générale 05 juillet 2005 Hôtel Dieu Saint Jacques</p>	<p>Date : 15/09/2005 Réf.: JLD/IB/HD-2005-659 Code documentaire : ORU. AG-ENR 01 Page 9/9</p>
<p>Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées</p>		

Or, l'Observatoire souhaite faire un emprunt, au minimum sur trois ans, c'est à dire jusqu'en 2008. Le Dr Ducassé demande la validation du renouvellement du GIP pour 5 ans.

Monsieur Moinard soumet la proposition au vote :

Résultat du vote :

Pour : **595**

Contre : 0

Abstention : 0

Vote : Le renouvellement du GIP pour 5 ans est adopté à l'unanimité.

7. Questions diverses

M Ducassé fait part d'un projet d'organisation d'un congrès « Urgences transfrontalières » qui se déroulera en mars 2006, sur 2 jours (jeudi & vendredi), en collaboration avec le Collège Midi-Pyrénées de Médecine d'Urgence, la région Languedoc-Roussillon, la région Catalogne d'Espagne et l'ORU-MiP, sous l'égide des Collèges de Médecine d'Urgence.

Le Dr Sandrine Charpentier, PH aux urgences adultes du CHU de Toulouse, présidera le Comité d'organisation et le Dr Ducassé, le Comité Scientifique.

N'ayant pas de question supplémentaire à l'ordre du jour de cette assemblée générale, Monsieur Moinard remercie toutes les personnes présentes ainsi que l'équipe de l'Observatoire et lève la séance à 16h55.